

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Les couvents et les gens qui les habitent.

Les déclamations qui s'élèvent contre les couvents révèlent deux classes d'adversaires : les uns totalement ignorants, c'est le grand nombre ; les autres, apostats. Ceux-ci, déserteurs ou expulsés, mènent l'attaque ; la foule hurle sur leurs témoignages si dignes de foi. Au fond, la maladie de ce siècle est une immense crédulité. Cette peste à croquer le faux et le mauvais, par où se manifeste premièrement la faiblesse de l'âme humaine, rarement est plus d'empire et rencontre plus d'instinct pour l'exploiter. Avec une facilité égale, le mensonge persuade aux hommes de ce temps qu'ils sont des dieux et qu'ils sont des brutes, que l'humanité est impeccable et divine, et qu'elle est un composé inconcevable de monstres absolument pervers.

Rien de plus simple que le procédé employé pour faire cette opération dans les esprits. C'est une règle admise que l'homme est mauvais s'il croit en Dieu, bon s'il n'y croit pas. *Sortant des mains de la nature*, il est parfait, il est juste, il est même religieux, il va droit, il aime ses frères. S'il reçoit un baptême, s'il est élevé dans une église, et surtout dans l'Eglise, s'il est instruit d'un Dieu créateur, rédempteur et rémunérateur, s'il participe aux sacrements, alors le péché originel apparaît et devient invincible ; on a le chrétien, le catholique, le clerc, le ennemi de Dieu, du genre humain et de lui-même. Telle est la théologie simplifiée de ce que l'on appelle l'esprit moderne. Il n'y a pas plus dans l'athée du Sénat, il n'y a pas moins dans l'athée du cabaret, et toute la presse libre penseuse ne fait que remâcher sans fin ce *Credo* de l'incrédulité.

Que le bon sens public y résiste, et que ceux mêmes qui chantent ces articles de foi n'en aperçoivent pas le néant, ce sont deux miracles qu'on peut les défier de nier et d'expliquer.

Leur crédulité néanmoins ne fait qu'alléger leur faute ; elle ne les justifie pas dans les conséquences qu'ils en tirent contre la pratique de la vie religieuse. S'ils interrogeaient leur conscience, elle leur reprocherait de juger ce qu'ils ignorent ; s'ils consultaient leurs propres principes, ils ne sauraient se dissimuler qu'ils y manquent, puisqu'enfin la vie religieuse n'est que l'exercice de la plus légitime de la liberté.

Que la vie religieuse soit bonne ou mauvaise, en somme, cela ne les regarde point. Il suffit que ceux qui l'embrassent veulent vivre ainsi. L'intérêt social lui-même, s'il trouvait quelque chose à reprendre, devrait ici fléchir devant la liberté de l'individu. Il n'y a pas de plus grand intérêt social que la liberté pour chacun de vivre à sa guise, de suivre sa vocation, de s'engager dans le

célibat ou dans le mariage, de choisir son habit, sa demeure, son régime moral et physique, son chef, ses amis. Tout ce que l'on peut exiger, c'est que ce choix ne constitue aucun privilège personnel et n'entraîne aucun dommage pour autrui.

Du moment que la vie religieuse n'implique ni exemption de l'impôt, ni scandale des mœurs, ni violation de la liberté, il importe peu qu'elle irrite les préjugés de ceux-ci ou de ceux-là. Leurs égards, qu'ils se soucient peu d'édifier, n'ont aucune obligation de leur plaire. Que diraient ces incrédules si l'on prétendait les gêner sur les lieux qu'ils fréquentent, sur les études qu'ils font, sur les plaisirs qu'ils prennent et sur tout le train de leur vie ? Qu'ils supportent des autres ce qu'ils entendent que l'on supporte d'eux ! A sortir de ces limites et de ces réciprocités, il n'y a plus de liberté pour personne ; aucun citoyen ne dispose plus de son bien, ni de ses facultés, ni de son âme. Nous ne voyons pas à quel titre la parti de la "révénération des libertés" si déraisonnablement parfois, si sauvagement hostile à la vie religieuse, pourrait désormais revendiquer quoi que ce soit.

On ne doit aucune réponse aux gens qui parlent de l'immoralité des couvents. Il n'y a rien à leur répondre tant qu'ils n'ont pas en main la hache et la torche ; et lorsqu'ils peuvent manier ces arguments, il ne s'agit plus de discuter, mais de périr. Personne, d'ailleurs, n'ignore que ces apôtres de la morale ne suppriment ni la prostitution, ni ses libertés, garanties, dotations, établissements et privilèges. Tout cela est déjà sur un bon pied, ils le laisseront sur un pied meilleur. Ils ne supprimeront, ne banniront pas d'avantage les immunités du clergé et de la fraude. Quant à l'esclavage, ils sont faits pour l'établir et pour le subir.

Pour ceux qui se contentent d'objecter que la vie de couvent est une vie faineante et stérile, on leur donnerait toutes les raisons qui leur sont dues, en leur demandant s'ils veulent contraindre les gens à faire fortune ou les empêcher de vivre de leurs rentes ? Ils prétendent que la vie religieuse repose sur l'aumône. Hélas ! il n'y a point de celle-là ! Qui n'est un peu mendiant dans le monde ? qui ne présente requête au pouvoir, au public, à la popularité, en tout aux vices ? En ce siècle, les mendiants les moins importuns sont assurément ceux qui s'engagent dans la vie religieuse. Cependant, suivez-les et faites-les arrêter par les sergents de ville, si vous voyez qu'ils demandent l'aumône.

Leur reprochez-vous de recevoir l'aumône sans la demander ? C'est leur droit de la recevoir, comme c'est le vôtre et

le mien de la faire. On a au moins le droit de vivre un pauvre, comme on a le droit incontesté de s'entretenir une demoiselle Carbeaux ; et si c'est une fantaisie plus folle de soutenir un orphelinat, un orphelinat ou même une trappe que de voter à la prospérité d'un théâtre ou d'un café chantant, c'est cependant un usage aussi régulier de la liberté. En quoi l'homme de bien qui fonde un couvent est-il plus répréhensible que le petit ou le grand "crevé", qui se dépense et se ruine pour fournir sa part du luxe d'une courtesane ?

Mais il faut avouer que ces raisons, quoique irréfutables, seraient vaines si la vie religieuse n'était qu'une fantaisie de la liberté. Les hommes alors ne la combattraient plus. Elle aurait un autre ennemi plus redoutable. Dieu le condamnerait comme il a condamné le figuier stérile ; elle tomberait comme les choses qui ont perdu leur vertu. Ce fut le sort au dernier siècle, non pas de la vie religieuse elle-même, mais de tant de magnifiques branches du tronc monastique, dont le vent du siècle avait tari la sève jadis si féconde. L'esprit de Dieu n'y habitait plus, l'œuvre de Dieu ne s'y faisait plus. Ces foyers autrefois pleins de vie étaient devenus des retraites pleines d'indolence. Le droit veillait encore à la porte, il fut impuissant. Le vent de la révolution souffla et brisa premièrement ce bois mort.

Le but de la vie religieuse est de reproduire ici-bas, autant qu'il est possible à l'infirmité humaine, Celui qui est descendu du ciel sur la terre pour servir. Nous voici loin de la vie "oisive et stérile."

Le service perpétuel, le service de la prière, de la prédication, de la charité ; le service du désintéressement, de la pauvreté, de la mortification ; toute la vie enfin consacrée et sacrifiée au bien d'autrui, tel est le programme de la vie religieuse. Elle n'en peut avoir d'autre, elle ne serait pas possible avec un autre. Ce programme est accepté par la Carmélite, comme par la Sœur de charité ; il est rempli par le Chartreux solitaire et par le Trappiste muet, comme par le Missionnaire et le Bénédictin.

Et si l'on veut qu'en effet il soit rempli, et que le monde ait bien conscience du profit que l'humanité en reçoit, pour que tant de clameurs et de fureurs soient ou accablées avec tant d'indifférence, ou combattues par un élan si vigoureux des vocations.

Supposé que la vie religieuse fût ce que disent ces adversaires, elle nous offrirait un étrange problème à résoudre. Inspectée, espionnée, diffamée sans relâche, ayant contre elle les préjugés de la puissance publique et la malveillance même des tribunaux, comment expliquer

alors la tolérance, le respect, et souvent la faveur qu'elle rencontre encore dans l'opinion ? Comment surtout se rendre compte du grand nombre d'âmes généreuses et pures, qu'elle attire chaque jour ? Est-ce que le public ne lit pas les journaux, les romans, les pamphlets, les procès ? Est-ce que les postulants des deux sexes qui viennent frapper à la porte des cloîtres, ignorent ce que l'on en dit ? Est-ce que les novices qui s'y engagent après un long séjour et de longues épreuves, n'ont pas vu ce qui s'y fait ? Mais la beauté du sacrifice sentent la vocation qu'elle avait éveillée, et l'évidence du service rendu affermit le bon sens public contre la violence et l'astuce persévérante des calomnies.

Les religieux servent, et leur vie pure et dévouée les protège même devant ceux qui en ignorent ou qui en détestent de principe. Voilà, d'un côté, le secret des vocations ; de l'autre, le secret de leur résistance triomphante de l'hostilité d'un monde qui ne les comprend pas. Ainsi se vérifie cette parole de l'Apôtre, qu'il n'y a pas de loi contre ceux qui font le bien.

Il faut que les adversaires de la vie religieuse se renferment bien strictement dans leur quartier et dans leurs affaires, et se tiennent bien à l'écart des misères humaines, pour n'avoir pas au l'occasion de contempler et de bénir les œuvres que la religion opère partout. Pour leur donner l'exemple le plus à la portée de tous les regards, n'ont-ils donc jamais vu une Sœur de charité ?

Ce serait déjà un vaste travail de décrire la journée d'une de ces femmes, d'un de ces anges qui circulent dans le trouble et dans l'égoïsme de la vie moderne, comme un courant d'air pur à travers l'atmosphère lourde et empestée. Elles ont une lumière au milieu des ténèbres, une flamme d'espérance, un sourire pour des misères et des désolations qui n'auraient, sans elles, ni fin ni allègement. La plupart des hommes politiques et des publicistes ne connaissent pas le sous-sol de la société. Ils ignorent où ils ne veulent pas savoir que beaucoup de ses propriétés ne consistent qu'en une couche de fard. Un potera sur lequel on lit que la médiocrité est interdite écarte le mendiant, et n'écarte pas la pauvreté, ni la faim, ni la mort. Il y a de charmants villages, des bourgs fleuris, de petites villes joyeuses et parées durant la belle saison, où l'on mourrait de faim à deux pas du casino sans la Sœur de charité.

La sont non-seulement des individus, mais des familles entières que le travail ne peut nourrir et que la charité de leurs pauvres voisins ne peut assister. Point de pain, point de vêtements, point d'asile. On ne sait comment on passera l'hiver. Tout cela n'a d'appui, ni de ressource, ne vit que par la Sœur de Charité.

beaucoup et toujours.

Les premières joies du mariage ne la laissent pas insensible. Elle fut, comme toutes les jeunes filles, charmée d'avoir une maison à elle, un modeste empire où elle put faire régner, selon ses vœux particuliers, l'ordre et l'abondance, la paix et la liberté. Son travail, ses connaissances en économie domestique, se trouvaient pour la première fois appliqués à augmenter et à gérer des biens qui lui appartenaient, et en goûtant cette jouissance intime de la liberté et de la propriété, elle en reportait vers Robert un sentiment tendre et reconnaissant. Gertrude était supérieure à Robert par l'intelligence, par les connaissances acquises, par des sentiments plus raffinés et plus élevés peut-être, mais elle ne croyait pas, comme le font quelques femmes, que cette distinction la dispensait des devoirs d'âme et de cœur. Elle n'était pas mariée ; elle ne se sentait pas retranchée dans son orgueil, elle ne se vantait de ce qu'elle était, elle se sentait humble, elle aussi, envers l'homme qui l'avait choisie, et souvent, en se voyant dans sa maison, dans la sécurité de l'aisance, en recevant les caresses d'Hugues, en voyant Robert lui tendre une main confiante, et la consulter sur ses affaires et ses projets, elle pensait à lui avec une intime tendresse et laissait se dilater son cœur à la pensée des biens qu'il lui avait apportés.

Ce n'est pas là un amour de roman, d'autant plus vif qu'il a moins de raison d'être, c'est le saint amour conjugal, qui puise aux plus hautes sources de l'âme humaine, la reconnaissance, le respect mutuel, le saint dévouement. Cet amour même, patient et fort, le soutenait dans les peines inévitables que chaque jour amène : les petites tracasseries domestiques, les difficultés de la vie de famille s'émoussaient en silence contre cette pensée : — Il faut que la paix soit dans sa maison ! Les défauts naissants d'Hugues, ses caprices d'enfant, sa paresse mutine à la vue de l'alphabet, étaient endurés avec une sérénité courante, car Gertrude se disait : — C'est le fils de Robert et l'enfant de mon adoption ! L'homme même du mari, sa brusquerie parfois renaisante, un peu d'obstination, des vus étroites n'excitaient pas d'impatience, et le soupir involontaire de l'ennui se changeait aussitôt

en prière émue et fervente, et sans avoir ni beaucoup espéré, ni beaucoup demandé, par la vertu toute puissante de la douceur, Gertrude se trouvait heureuse. Parfois, au souvenir des amis de son enfance, de ces premières affections que la mort lui avait ravies, que l'incertitude avait détrempées, une ombre passait sur son front, mais alors elle regardait autour d'elle, et se disait : — J'étais pauvre, orphelin, sans appui sur la terre ; un homme loyal, un enfant innocent ont eu confiance en moi ; je suis femme, je suis mère ; ne dois-je pas les payer par mon bonheur, et n'est-ce pas Valérie, toujours Valérie, qui m'a obtenu ces biens précieux ?

Ce qui l'avait, plus que toute autre chose, attachée à sa nouvelle position, c'était l'amitié persévérante et démonstrative d'Hugues. L'enfant avait les défauts de son âge, il aimait le jeu et méprisait courtoisement l'étude, mais son petit cœur était un diamant sans souillure, et Gertrude le possédait tout entier. Elle était à ses yeux sa vraie mère, la seule qu'il eût connue, la seule dont il eût reçu les soins ; il avait pour elle cette confiance profonde, intime, inébranlable, qui n'existe d'ordinaire qu'entre des êtres nés du même sang ; aussi, la pauvre Gertrude, dont cette amitié ingénue et passionnée touchait si vivement le cœur, fut-elle un peu gênée, un peu attristée lorsqu'il fallut faire comprendre à Hugues, à l'aide de ces doux contes que l'on fait aux petits, que bientôt il lui naîtrait un frère ou une sœur. Il prit bien la nouvelle : un frère, une sœur, compagnons de jeux, lui offrait une perspective très-amusante ; heureux, il ne pensait pas que le bonheur peut être fugitif. Gertrude était plus inquiète ; elle sentait, et non sans regret, avec quel entraînement son âme se portait vers cet enfant qui n'était pas encore l'enfant de son sang, celui-là, et non de son adoption ! Hugues ne souffrirait-il pas de cet inégal partage ? ne comprendrait-il pas un jour, en dépit des efforts de Gertrude, qu'il était moins aimé ? Elle parla de ses craintes à Robert qui ne comprenait pas grand-chose à ses raffinements subtils de sentiment et qui se borna à lui dire : — Ma pauvre femme, vrai, tu as trop d'imagination ! voilà que tu te tourmentes pour un mal à venir, de crainte d'aimer ce petit que nous attendons, de crainte qu'Hugues

ou j'avais vidé ma malle de voyage (car, on cherche aussi un sujet dans les tiroirs), un simple feuillet de papier se manifeste qui doit provenir de quelque *Semaine Religieuse*.

Je lis. A la minute une idée suffisamment originale m'apparaît. Je me rappelle avoir entendu un sermon allemand (langue que j'ignore à l'égal du sanscrit), et ce sermon, lettre morte pour moi, justifie prodigieusement bien des sages réflexions contenues dans ce providentiel feuillet.

Il s'agit de la parole de Dieu, un petit miracle qui se produit chaque dimanche dans toutes les églises de la terre sans que les voltairiens s'en doutent et dont j'entreprends ici mes lecteurs de temps en temps, à cause de ma prédilection pour les miracles, que volontiers j'accueille de confiance, sans me permettre de leur demander leur passeport, comme font certains esprits froids qui ressemblent (révérence gardée) à des gendarmes sacerdotaux.

Voici la copie textuelle du généreux feuillet de papier découvert dans ma malle :

— "Ce n'est pas moi qui vous contraindrai, disant un jour le Père Lacordaire, qui a préparé les voies au retour de tant d'âmes. Vous entrez un jour dans quelque église de campagne, vous entendrez un bon curé qui vous expliquera sans art l'Evangile, et l'une de ces paroles bien simples portera dans votre âme une lumière décisive.

— "Le fait suivant confirme la parole du grand orateur.

— "Il y avait naguère un bon curé de campagne qui était un saint homme, mais qui n'avait pas reçu du ciel le don de l'éloquence. Ses prônes et ses sermons endormaient chaque dimanche ses rustiques auditeurs et fatiguaient la patience de M. et madame R*** propriétaires du château voisin, qui croyaient devoir prêter une religieuse attention aux paroles de leur excellent pasteur.

— "Un de leurs amis de Paris vint passer quelques jours au château. C'était un homme qui, comme une foule d'honnêtes gens, n'était catholique que de nom. Madame R*** avait vainement entrepris sa conversion ; ses nombreuses tentatives avaient toujours échoué contre l'obstination calculée de son futur néophyte.

— "Chère madame, lui dit-il un jour, vous êtes une charmante prêcheuse, et j'ai le plus grand plaisir à entendre vos sermons ; mais je crains qu'ils ne soient pas plus efficaces pour moi que les conférences du Père Lacordaire et les entretiens du Père de Ravignan. J'ai suivi le dominicain pendant tout un Carême, j'ai eu plusieurs entrevues avec le Jésuite ; tous deux m'ont persuadé de leur talent et de leur bonne foi, mais ils ne m'ont point convaincu.

ne s'en aperçoive ! Chimères ! Telle que je te connais, vois-tu, tu feras toujours plus que moi pour Hugues, cela me suffit. Et à lui ? — A lui aussi ? — par-bien ; il serait trop difficile.

— Ces paroles la faisaient sourire, mais sans la rassurer complètement. Hugues y réfléchissait mieux, quand, par exemple, il lui disait au matin : — Ma petite maman, j'ai rêvé ! — Qu'as-tu rêvé ? — J'ai vu un beau petit enfant, et il m'a dit, tout riant : Es-tu dans une bonne maison, Hugues ? Alors j'ai répondu : — Très-bonne. — Puis-je venir aussi ? — Tout de suite, viens ? Tu vois, maman, que le petit frère a grande envie de venir, et moi je serai bien aise de le voir ! Quand donc viendra-t-il ?

A ces mots, auxquels le joyeux et innocent ourdire de Hugues donnait tant d'expression, le cœur de Gertrude se dilatait, et elle se disait qu'il ne lui serait pas difficile de chérir comme son propre fils ce petit être aimant qui chérissait déjà en frère l'enfant qu'elle attendait.

Il naquit, cet enfant désiré, elle entendit ce premier vagissement, première plainte de la créature qui entre dans le monde et qui porte dans l'âme de la mère une joie étonnante et profonde, c'est la seule fois peut-être que la mère se trouve en désaccord avec l'enfant : — il pleure, elle sourit. Un bonheur plus parfait qu'elle ne l'eût cru possible envahit l'âme de Gertrude, lorsque après une nuit de repos, elle vit à ses côtés Robert qui la regardait d'un air attendri, madame Delaborde qui tenait le nouveau-né sur ses genoux, et Hugues, qui, grimpé sur un tabouret, le contemplait avec admiration, voulait baisser ce petit visage ému, bégainé sous des dentelles et disait d'un ton surpris : — Il n'ouvre pas les yeux, Francis, je voudrais tant qu'il me regardât.

— Viens m'embrasser, lui dit Gertrude. Et elle l'étreignit sur sa poitrine avec effusion qui prouvait qu'une nouvelle source d'amour s'était ouverte en elle et se répandait à la fois sur les deux enfants. Robert sourit, et prenant Francis, il le mit sur le lit, et les bras de Gertrude entourèrent à la fois ses deux fils.

— Est-on mieux au ciel ! se dit-elle.

(A continuer.)

Feuilleton du Courrier du Canada.

6 OCTOBRE 1869.

UNE PARENTE PAUVRE.

Par Mme Bourdon.

(Suite.)

XVIII

L'INTERCESSION.

Après trois semaines de séjour, Gertrude et Robert revinrent chez eux, lui, empressé de retourner à ses affaires ; elle, heureuse de reprendre sa vie laborieuse et réglée. Ils furent reçus avec joie par Hugues, qui avait trouvé leur absence fort longue, et par leurs parents, à qui la présence de Gertrude était plus nécessaire qu'ils ne le croyaient eux-mêmes. Gertrude jouit de ces premiers épanchements ; la tendresse paternelle de M. Delaborde surtout lui allait au cœur, et elle sentit qu'avec lui elle pouvait beaucoup oser et beaucoup demander ; elle savait d'ailleurs qu'elle serait appuyée par la mère de famille, toujours préoccupée du plus aimé de ses fils. Un soir, qu'assis à côté d'eux, ils regardaient tous les trois le petit Hugues qui jouait au jardin, elle dit, non sans le battement de cœur de l'avocat qui plaide sa première cause :

— Et vous avez un autre petit-fils ! Nous avons vu à Paris Frédéric, sa femme et leur petit garçon... il se nomme Ferdinand, comme vous, mon père.

— Tu l'as vu ! s'écria madame Delaborde, et ses yeux brillèrent sous un voile de larmes, son mari ne dit rien, mais sa figure n'était pas l'espérance.

— Oui, ma mère, Robert a désiré leur faire une visite.

— Et tu as vu cette femme ?

— Oh ! chère maman, ne soyez pas fâchée contre elle ; si vous voyiez combien elle est simple, intéressante et bonne, et combien elle aime Frédéric et leur enfant !

— As-tu vu clair, Gertrude ? demanda M. Delaborde avec un demi-sourire.

— Bien clair, mon père, dit-elle, car

j'y allais sans parti pris et sans préjugés. Frédéric a fait une faute, mon bon père, mais il l'expie.

— Comment cela ? demanda madame Delaborde avec une soudaine inquiétude. Cette... sa femme le rend donc malheureux ?

— Oh ! non ! maman, il l'aime, et il en est si tendrement aimé ! elle lui est soumise et dévouée autant que possible... mais la vie à Paris est chère, et je crains bien que mon pauvre cousin ne souffre de l'excès du travail et de la privation d'un bien-être auquel il était accoutumé.

M. Delaborde s'était levé et se promenait dans la chambre en gardant un profond silence, mais Gertrude eut vite qu'il était agité et combattu.

— Mon ami, lui dit enfin sa femme, qu'en pensez-vous ? Ce que dit Gertrude ne vous touche-t-il pas ?

— Je dis, répondit-il avec une espèce de colère, qu'il est désespérant de voir souffrir son fils, et que ces malheureux enfants ne savent pas, en consommant des fautes, le mal affreux qu'ils font à leurs meilleurs amis. Mon fils travaille trop, mon fils se prive... et ce petit aussi, peut-être, Gertrude !

— Il est bien délicat, bien faible. Ah ! papa, si vous daigniez...

Elle s'interrompit ; il la regardait avec complaisance et madame Delaborde buvait ses paroles :

— Si je daignais ! Continue, Gertrude.

— Je ne vous ai jamais rien demandé.

— Tu as bien le droit de faire une demande, ma fille.

— Eh bien ! donnez à Frédéric la même dot qu'à Robert et à Henriette, et ajoutez à ce bienfait, un entier pardon pour lui, pour sa femme et pour le petit Ferdinand.

Madame Delaborde attira Gertrude à elle et l'embrassa.

— Eris, dit M. Delaborde, écrié à Frédéric ; dis-lui que je lui donne la pension de la dot et qu'à mon prochain, très-prochain voyage à Paris, j'irai le voir.

— Ah ! mon bon père ! s'écria Gertrude en se jetant à son cou, que je suis heureuse et que je vous remercie !

— Mon ami, j'irai avec vous à Paris, dit vivement madame Delaborde.

Gertrude retourna chez elle, et se privant du plaisir d'annoncer elle-même la bonne nouvelle, elle en chargea Robert. Celui-ci écrivit d'un stylo à la

fois commerciale et cordial et joignit à sa lettre le premier semestre de la pension. Gertrude avait fait sa joyeuse entrée dans sa famille par un acte de grâce et de pardon.

XIX

LA PREMIÈRE ANNÉE.

Parmi les nombreuses singularités de notre temps, une des plus bizarres à coup sûr, c'est l'opinion idéale que les jeunes filles se forment du mariage en général ; d'après elles, tout ce qui, dans la famille, entre le père, la mère, les frères, les sœurs, se tourne en épines, va se métamorphoser en roses dans la maison du mari ; la vie, ennuyeuse dans la demeure paternelle, va devenir sous le toit conjugal un tissu d'or et de perles ; ni la santé, ni la fortune, ni le caractère ne laisseront rien à désirer, et un perpétuel enchantement suivra l'épouse dès qu'elle aura regagné l'anneau des mains de l'époux. D'où peut naître ce préjugé en faveur de la vie conjugale, ce parti pris au sujet d'une vocation où la meilleure part n'est pas échue à la femme ? Nos filles ne vivent pas loin du monde, elles ne sont plus cloîtrées derrière des grilles jusqu'au moment de leur mariage, elles voient bien des choses, elles en entendent bien d'autres, et pourtant le bandeau est si épais, le préjugé favorable si persistant, que toutes ou presque toutes entrent désarmées dans la carrière et s'étonnent, se récrient à chacun des coups inattendus que le sort vient leur porter.

Gertrude ne partageait pas tout à fait cette erreur. Elle n'avait pas connu les joies dangereuses des enfants gâtés de nos jours, une trop tendre mère n'avait pas écarté de sa route les moindres obstacles ; elle ne s'était pas vue la préoccupation unique et constante de toute une famille attentive à la rendre heureuse ; elle avait souffert, elle avait lutté ; sa vie, déjà éprouvée, l'avait instruite, et elle ne demandait pas plus à la terre, aux affections de la terre qu'elles ne peuvent donner. Elle savait fort bien que si le bonheur du ciel ne s'obtient que par la violence, c'est à la patience que le bonheur terrestre est dû. Elle n'avait donc pas d'illusions, était plus douce qu'on en avait et de les perdre, et elle était bien décidée, selon un bon conseil qu'elle tenait de Saint François de Sales, à demander peu aux autres et à leur donner

« La pauvre dame se le tint pour dit et se contenta de prier pour son ami, sans plus oser parler de conversion.

« Le *Parisien*, comme on dit au village, arriva au château, et le lendemain se trouva être un dimanche. M. et madame R*** se préparèrent, selon leurs habitudes, à aller à la grand-messe; leur hôtes déclara que, contre sa coutume, il les accompagnerait à l'église.

« — Je veux juger, dit-il en riant, de l'éloquence d'un curé de campagne, cette pittoresque personnification de l'Evangile, comme dit Lamartine; le vôtre est peut-être un Jocelyn.

« Ces paroles firent trembler madame R***, qui prévoyait les railleries dont le pauvre prêtre ne pouvait manquer d'être accablé au retour de la messe. Pour comble de malheur, le curé, intimidé sans doute par la présence d'un étranger, ne sut ni commencer ni finir son prône; jamais il n'avait été plus long, plus traînant, plus ennuyeux. La châtelaine était sur les épinettes en songeant quel supplice cela devait être pour un homme qui n'avait pas été satisfait des discours d'un Lacordaire ni des entretiens d'un Ravignan. Elle le regardait souvent du coin de l'œil, et le remerciait tout bas de sa bonne contenance et de l'attention réfléchie qu'il semblait prêter à la parole infortunée de son pasteur.

« On sort enfin de l'église. M. R*** dit à son hôte :

« — Je vous fais mes excuses pour notre bon curé; j'aurais dû être plus mal inspiré.

« Le *Parisien* ne répondit rien et resta tout rêveur le reste de la journée. Le curé était venu dîner au château; il causa longtemps avec lui, et le lendemain matin, en se promenant dans le parc, il dit à M. R*** :

« — Il faut que je vous avoue une chose qui vous paraîtra singulière, c'est que le sermon de votre curé m'a touché et m'a empêché de dormir cette nuit. Vous n'y comprenez rien, ni moi non plus, mais comme cela. Menez-moi tout de suite chez ce digne prêtre, je veux lui parler.

« M. R...., étonné et ravi, conduisit son ami au presbytère et l'y laissa en tête à tête avec le curé. Le *Parisien* en revint converti. Chaque année, quand il retournait au château, il ne manquait jamais d'aller faire une visite et une confession au presbytère. A la mort du curé il en exprima tous ses regrets dans une lettre touchante qu'il écrivit à M. R***. Il mourut lui-même peu de temps après dans des sentiments fort chrétiens.

« Ce récit est véritable; il n'aurait pas le plus mince intérêt s'il était inventé. Dieu attendait là cette âme qui avait si longtemps résisté à l'éloquence et au génie, et qui se rendit tout à coup à la parole baillonnée d'un pauvre curé de village. « C'est que, comme dit Bossuet, « il y a un prédicateur invisible qui préche dans le fond du cœur : c'est celui-là que les prédicateurs et les auditeurs doivent écouter. Il parle à chacun en particulier, et lui applique, selon ses besoins, la parole de la vie éternelle. »

VENET.

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE

FEUILLETON.—Une parenté Pauvre. (A continuer.)
Les couvents et les gens qui les calomnient.
Le prédicateur invisible.

CANADA:

QUEBEC, 6 OCTOBRE 1869.

Le Prince Arthur a été reçu avec enthousiasme à Toronto. La capitale de la province anglaise par excellence devait cette ovation au fils de notre souverain. Le prince a essayé, en mettant le pied sur le quai, le feu d'une demi-douzaine d'adresses.

On dit qu'il y a eu procession aux flambeaux et illumination. On dit qu'avant de quitter Toronto le Prince Arthur va passer en revue le contingent volontaire de la province d'Ontario, qui atteint l'effectif de 22,000 hommes.

Le Père Hyacinthe.

Nos journaux français apportés par le navire à vapeur *Peruvian* nous donnent le texte de la lettre qu'a adressée le Père Hyacinthe à son supérieur.

Nos lecteurs trouveront ce triste document sur notre seconde page, et ils conviendront avec nous, après en avoir pris attentivement lecture, que le télégraphe intercontinental n'avait, en dérogation à ses habitudes, rien exagéré en nous représentant le célèbre carme déchaussé dans l'attitude d'un insurgé.

En présence du texte de l'ultimatum du Père Hyacinthe—car c'est bien un ultimatum que cette lettre—le doute sur la gravité du pénible fourvoiement du prédicateur de Notre-Dame de Paris n'est plus permis: le Père Hyacinthe vogue à pleines voiles sur le torrent qui a emporté Lamenais.

Il n'y a pas encore, cependant, lieu de désespérer; il n'est que trop vrai que le naufrage est commencé; mais qui nous assure que le Dieu dont le pauvre naufragé a célébré si souvent la puissance et la bonté du haut de la première chaire du monde, ne lui tendra pas la planche de salut qu'il a refusée à l'infortuné au-

teur des Paroles d'un croyant?

Comme c'est bien ici le cas de répéter: que l'homme est faible quand il est livré à ses propres forces et quand, oubliant sa mission sur la terre et sa fin dernière, il se laisse aller au mouvement qui fit tomber du ciel le premier ange!

Il y a à peine quelques semaines, le Père Hyacinthe défendait de sa grande parole cette grande figure qu'on appelle le Pape et cette grande institution qu'on appelle l'Eglise: aujourd'hui, le voilà qui nie l'infailibilité des conciles œcuméniques et en appelle d'avance des décisions des prochaines grandes assises de la catholicité à Dieu et à sa conscience: comme si Dieu et la conscience d'un catholique pouvaient condamner l'Eglise parlant par la voix de ses vénérables chargés d'affaires.

« J'en appelle au concile, qui va se réunir pour chercher des remèdes à l'excès de nos maux, et pour les appliquer avec autant de force que de douceur. Mais si des craintes, que je ne veux point partager, venaient se réaliser; si l'auguste assemblée n'avait pas plus de liberté dans ses délibérations qu'elle n'en a déjà dans sa préparation; si, en un mot, elle était privée des caractères essentiels à un concile œcuménique, je crierais vers Dieu et vers les hommes pour en réclamer un autre, véritablement réuni dans le Saint-Esprit, non dans l'esprit des partis, représentant réellement l'Eglise universelle, non le silence des uns et l'oppression des autres. »

Hier encore, le Père Hyacinthe commentait avec l'autorité d'un docteur les dogmes de l'Eglise; un petit nuage soulevé par l'amour-propre blessé a suffi pour obscurcir cette belle intelligence; et on peut aujourd'hui dire de lui ce qu'on disait de Tertulien après sa chute: « le docteur s'est fait paillard. »

Mais, encore une fois, tout n'est pas perdu; le Père Hyacinthe n'a pas encore franchi la dernière barrière qui sépare l'Eglise de la Révolution et un moment de sérieuse réflexion peut le faire revenir sur ses pas.

Puisse cet espoir, que tous les catholiques partagent avec nous, ne pas être déçu.

Le cabinet du Nord-Ouest.

Le *Montreal Gazette* donne cours à une rumeur d'après laquelle le conseil du lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest serait composé de M. McTavish, un des officiers de la compagnie de la Baie d'Hudson, de M. Angus Morrison et de M. Provencher, rédacteur en chef de la *Minerve*.

Si cette liste est exacte, l'élément français ne sera représenté dans le conseil de M. McDougall que par un seul canadien-français. Il doit nous être permis de faire remarquer que cette répartition n'est pas équitable. L'élément français compose la majorité de la population blanche du territoire du Nord-Ouest et il nous semble qu'on n'aurait fait que lui rendre justice en lui donnant dans le conseil deux représentants sur trois.

On a rarement deux succès de suite: M. Huntington, député de Shefford doit maintenant en savoir quelque chose.

M. Huntington a prononcé, il y a déjà de cela quelques semaines, un discours qui a fait sensation et qui a été reproduit par tous les journaux annexionnistes; il aurait dû s'en tenir à ce premier succès: il y aurait gagné personnellement, et la cause de l'indépendance n'y aurait rien perdu. Mais M. Huntington n'est pas homme à s'arrêter ainsi en chemin, quand bien même il aurait la certitude de se casser le cou en continuant sa route: il vient de péroter de nouveau à une assemblée convoquée par ses soins, à Waterloo, sur cette même question de l'indépendance. Il a bien parlé, a été très faiblement applaudi, et a eu l'extrême déplaisir de voir le député de Missisquoi, M. Chamberlain, démolir toute sa thèse sous ses yeux.

L'assemblée s'est dispersée au cri répété de « vive la Reine », cri dont M. Huntington a donné lui-même le signal comme pour demander pardon à l'auditoire d'avoir eu l'indélicatesse de discuter la question de l'indépendance dans le temps même où un fils de la Reine visitait le Canada.

Nous n'avons jamais poussé la naïveté jusqu'à croire que le *Globe* de Toronto put, une seule fois, rendre justice aux canadiens-français et à ceux qui représentent leur nationalité dans les différentes branches de l'administration fédérale: si jamais pareil phénomène se produisait dans les bureaux de la feuille de M. George Brown, il n'y aurait plus d'ex travagance à soutenir que le monde est bien près d'être moralement et matériellement bouleversé.

Nous nous sommes donc, et depuis longtemps, fait à l'idée que la guerre que le *Globe* a déclarée aux Canadiens-français, est une guerre qui ne finira qu'avec lui; mais il doit nous être per-

mis d'exiger que le *Globe* mette quelque forme et quelque décence dans ses attaques; en d'autres termes, qu'il se couvre au moins d'un prétexte en apparence honnête toutes les fois que la haine lui met les armes à la main.

Les récentes attaques que le *Globe* a dirigées contre l'hon. M. Chapais et son député, M. J.-C. Taché, sont loin de remplir cette condition, et la feuille de Toronto ne devra pas trouver mauvais que nous prenions note des inexactitudes qu'elle commet sciemment pour se justifier d'être injuste et grossière.

L'organe de M. Brown est pris, par le temps qui court, d'une grande inquiétude de l'endroit de l'immigration. La vue du nombre relativement restreint d'immigrants qui viennent se fixer dans la province d'Ontario, le met au désespoir; et, dans sa mauvaise humeur, il s'en prend au bureau d'immigration et à ses chefs l'hon. M. Chapais et M. J.-C. Taché, et qualifie le système qu'ils ont mission de surveiller, d'hypocrite farce. En un mot, à entendre le *Globe*, si les immigrants européens prennent la route des Etats-Unis au lieu de venir se fixer en Canada, c'est d'abord la faute du système, et ensuite la faute de M. Chapais et de M. Taché.

A cette accusation générale, nous avons à répondre que quoi que le gouvernement fédéral et les gouvernements locaux fassent, les immigrants préféreront toujours aller s'établir aux Etats-Unis; à moins que M. Brown, qui aime à poser en tout-puissant, ne fasse supprimer notre hiver. Le *Globe* s'autorise du *Spectator* d'Hamilton, dont il cite quelques extraits contenant, entre autres inexactitudes, les suivantes :

1o. Le bureau d'immigration néglige de mettre, par l'expédition de brochures, les immigrants au fait des ressources du Canada.

2o. Les agents d'émigration envoyés en Europe n'ont pas reçu une ligne d'instructions.

La réponse à ces deux assertions est facile, et comme elles servent de base aux autres affirmations générales du *Globe*, il nous suffira de les démolir pour détruire tout le réquisitoire.

Le *Globe* se trompe d'adresse, quand il accuse le gouvernement fédéral de la négligence No. 1. S'il eût pris la peine de jeter un coup d'œil sur les « minutes des arrangements » conclus l'an dernier, entre le député du gouvernement fédéral, M. Chapais, et les députés des gouvernements provinciaux, il aurait vu que le soin de répandre en Europe, par le moyen de brochures, toutes les informations nécessaires, incombe aux gouvernements locaux.

La négligence No. 2 n'existe que dans l'imagination du *Spectator* et du *Globe* qui la met en relief avec un entrain qui fait plus d'honneur à sa mauvaise foi qu'à sa prudence. M. Symays, nommé agent d'émigration en Belgique et en Allemagne, a reçu, outre des instructions verbales assez longues, des instructions écrites fort détaillées, en date du 6 avril 1869. Les autres agents ont également reçu des instructions.

Le *Globe* ajoute que M. Simays a reçu ordre de s'adresser à M. Dixon, l'agent d'émigration à Londres, bien que ce dernier n'ait pas été informé officiellement de la nomination et de l'arrivée de M. Simays. C'est encore là une inexactitude que le *Globe* pourrait éviter en prenant la peine d'aller aux informations. Ces informations qu'il n'a pas voulu prendre, pour être moins gêné dans la rédaction de son réquisitoire, nous allons les lui donner gratis. Qu'il apprenne donc que M. Dixon a reçu du bureau d'agriculture d'Ontario, une lettre en date du 25 mars 1869, l'informant de la nomination de M. Simays; une autre lettre en date du 7 avril 1869, l'informant du départ de M. Simays pour l'Europe.

De tout cela et de ce qui précède il ressort que le *Globe* a brodé sur un canevas percé à jour, et qu'il ne peut pas même se rendre décentement le témoignage d'avoir habilement monté sa pièce.

Le *Globe* tient évidemment à donner raison au proverbe qui dit que

Toujours par quelque endroit
Fourbe se laisse prendre.

M. Pierre Garneau.

Plusieurs journaux de cette ville ont exprimé le désir de voir M. Pierre Garneau, de la maison Tétu et Garneau, succéder à M. Lemesurier comme maire de Québec. Nous ne savons si M. Garneau accepterait l'honorable mais lourde tâche que des citoyens influents se proposent de lui offrir; dans tous les cas nous pouvons affirmer que sa candidature à la mairie serait vue d'un bon œil par tous ceux qui tiennent à placer à la tête de notre Conseil-de-Ville un homme à la fois honnête, expérimenté et digne.

L'état de démoralisation est si grand, parmi nos édiles, qu'il faut, pour donner une saine direction à nos affaires municipales, un homme dont la conduite, la connaissance des affaires, le caractère et la courtoisie soient tels qu'il puisse prendre l'ascendant qu'il convient sur l'assemblée qu'il devra présider. A ce titre, M. Garneau est véritablement l'homme de la situation. Nous verrions donc avec grande satisfaction sa candidature se poser officiellement; nous sommes à peu près certain, d'ailleurs, que notre actif et respecté concitoyen serait élu par acclamation: ce que personne ne regretterait, assurément.

L'horizon politique s'assombrit de plus en plus en Espagne; le régent et ses ministres commencent à s'apercevoir que tout n'est pas rose dans le métier d'entrepreneurs de révolutions.

Les dernières dépêches, nous apprennent que l'insurrection lève la tête sur plusieurs points de l'Espagne; pour peu que cet incendie dans l'incendie se propage, les traites qui ont expulsé Isabelle ne tarderont pas à prendre à leur tour le chemin de l'exil.

Après deux jours de réflexions, le *Chronicle* s'est décidé à répondre à nos remarques sur son réquisitoire contre M. Vézina.

Nous avons exhibé l'autre jour le *Chronicle* se mêlant, au sortir d'une barrique de melasse, de donner aux gens des leçons de propreté; si nos lecteurs tiennent à avoir une idée de sa binette de ce matin, ils n'ont qu'à se le représenter se roulant dans la plume.

Nécrologie.

Décédé à Saint-Gervais, le 21 septembre, à l'âge de 69 ans et après une courte maladie qui l'a souffert avec une patience et une résignation exemplaires, sieur Elie Audet, dit Lapointe, Conducteur des travaux du Gouvernement dans la colonisation de Bellechasse.

La paroisse de Saint-Gervais perd en lui un de ses plus braves citoyens, la colonisation, un de ses plus constants apôtres, et le pays un de ces hommes précieux et rares dont toute la vie s'écoule sans bruit et sans fracas, mais dont tous les instants sont consacrés au bonheur de leurs semblables. Il serait difficile de trouver un autre homme qui ait fait autant de bien dans une position aussi humble, sans instruction, sans fortune et sans ambition personnelle. Il fut successivement commissaire d'école, conseiller municipal, chargé de diverses explorations et enfin conducteur des travaux exécutés par le gouvernement en faveur de la colonisation de ce Comté.

Dans ces divers emplois, il montra une fermeté, une droiture d'esprit, une intelligence qui ne se sont jamais démenties. Ces belles qualités s'alliaient, chez le regretté défunt, à une foi religieuse ardente, à une conscience éclairée et à un patriotisme à toute épreuve. Ses mœurs patriarcales, sa piété sincère, sa bonhomie et ses rudes labeurs de tous les jours sans autre ambition que le succès d'une œuvre à laquelle il avait voué son existence depuis plus de vingt ans, rappelaient des hommes et des temps qui semblent n'être plus de notre siècle. Sa charité et ses aumônes étaient inépuisables. Il a largement contribué à la construction des chapelles de N. D. de Buckland et de Saint-Magloire. N'ayant jamais eu d'enfants, il n'a travaillé toute sa vie qu'au profit des pauvres et des nécessiteux: Qu'il repose en paix! — (Communiqué.)

BULLETIN RELIGIEUX.

Mgr. Taché, qui était depuis quelques jours à Québec, est reparti hier pour Montréal. Sa Grandeur doit de là se rendre à New-York, où Elle prendra passage pour l'Europe à bord des vapeurs français, en compagnie de Mgr. Guigues, évêque d'Outaouais, Mgr. Farrell, évêque d'Hamilton et Mgr. Lynch, évêque de Toronto.

Mgr. Taché est accompagné de M. le grand-vicaire Poiré.

Nous lisons dans la *Minerve*: Nous apprenons que le Révérend P. Bonnigal, O. M. I., doit laisser Montréal pour Plattsburgh, où il prendra le supérieurat de la Communauté. Ce départ affligera profondément les citoyens de Montréal et surtout ceux du faubourg Québec, auxquels il prodiguait sa bienveillance comme son éloquence. Comme le Révérend P. part pour raison de santé, nous espérons que le prompt rétablissement qu'il doit attendre sur ce nouveau théâtre où le travail sera moindre, nous le ramènera bientôt.

Le manifeste du P. Hyacinthe.

Au R. P. général des Carmes déchaussés, à Rome.

Mon très-révérend Père, Depuis cinq années que dure mon ministère à Notre-Dame-de-Paris, et malgré les attaques ouvertes et les délations cachées dont j'ai été l'objet, votre estime et votre confiance ne m'ont pas fait un seul instant défaut. J'en conserve de nombreux témoignages écrits de votre main, et qui s'adressent à mes prédications autant qu'à ma personne. Quoi qu'il arrive, j'en garderai un souvenir reconnaissant.

Aujourd'hui, cependant, par un brusque changement, dont je ne cherche pas la cause dans votre cœur, mais dans les menées d'un tout-puissant à Rome, vous accusez ce que vous encouragez, vous blâmez ce que vous approuvez, et vous exigez que je parle un langage, ou je garde un silence qui ne serait plus l'entière et loyale expression de ma conscience.

Je n'hésite pas un instant. Avec une parole faussée par un mot d'ordre, ou mutilée par des réticences, je ne saurais remonter dans la chaire de Notre-Dame. J'en exprime mes regrets à l'intelligent et courageux archevêque qui me l'a ouverte et m'y a maintenu contre le mauvais vouloir des hommes dont je parlais tout à l'heure. J'en exprime mes regrets à l'imposant auditoire qui m'y environnait de son attention, de ses sympathies, j'allais presque dire de son amitié. Je ne serais digne ni de l'auditoire, ni de l'évêque, ni de ma conscience, ni de Dieu, si je pouvais consentir à jouer devant eux un pareil rôle!

Je m'élance en même temps du couvent que j'habite, et qui, dans les circonstances nouvelles que me sont faites, se change pour moi en une prison de l'âme. En agissant ainsi, je ne suis point infidèle à mes vœux: j'ai promis l'obéissance monastique, mais dans les limites de l'honnêteté de ma conscience, de la dignité de ma personne et de mon ministère. Je l'ai promise sous le bénéfice de cette loi supérieure de justice et de royale liberté, qui, selon l'apôtre saint Jacques, la loi propre du chrétien.

C'est la pratique parfaite de cette liberté sainte que je suis venu demander au cloître, voici plus de dix années, dans l'élan d'un enthousiasme pur de tout calcul humain, j'en ose pas ajouter: dégagé de toute illusion de jeunesse. Si, en échange de mes sacrifices, on m'offre aujourd'hui des chaînes, je n'ai pas seulement le droit, j'ai le devoir de les rejeter. L'heure présente est solennelle. L'Eglise traverse l'une des crises les plus violentes, les plus obscures et les plus décisives de son existence. Pour la première fois, depuis trois cents ans, un concile œcuménique est non seulement convoqué, mais déclaré nécessaire; ce sont les expressions du Saint-Père. Ce n'est pas dans un pareil moment qu'un prédicateur de l'Evangile, fût-il le dernier de tous, peut consentir à se taire, comme ces chiens muets d'Israël, gardiens infidèles à qui le prophète reproche de ne pouvoir point aboyer: *Canes muti, non valentes latrare*.

Les saints ne se sont jamais tus. Je ne suis pas l'un d'eux, mais toutefois je me sais de leur race—*filius sanctorum sumus*—et j'ai toujours ambitionné de mettre mes pas, mes larmes et, s'il le fallait, mon sang dans les traces où ils ont laissé les leurs.

J'élevé donc, devant le Saint-Père et devant le concile, ma protestation de chrétien et de prêtre contre ces doctrines et ces pratiques, qui se nomment romaines, mais ne sont pas chrétiennes, et qui, dans leurs enlacements, toujours plus audacieux et plus funestes, tendent à changer la constitution de l'Eglise, le fond comme la forme de son enseignement, et jusqu'à l'esprit de sa piété. Je proteste contre le divorce, impie autant qu'insensé, qu'on s'efforce d'accomplir contre l'Eglise qui est notre mère selon l'éternité, et la société du 19e siècle, dont nous sommes les fils du temps, et envers qui nous avons aussi des devoirs et des tendresses.

Je proteste contre cette opinion plus radicale et plus effrayante encore avec la nature humaine, atteinte et révoltée par ces faux docteurs dans ses aspirations les plus indéchiffrables et les plus saintes. Je proteste par dessus tout contre la perversion sacrilège de l'Evangile du Fils de Dieu lui-même, dont l'esprit et la lettre sont également foulés aux pieds par le pharisaïsme de la loi nouvelle.

Ma conviction la plus profonde est que si la France en particulier, et les races latines en général, sont livrées à l'anarchie sociale, morale et religieuse, la cause principale en est non pas sans doute dans le catholicisme lui-même, mais dans la manière dont le catholicisme est depuis longtemps compris et pratiqué.

J'en appelle au concile, qui va se réunir pour chercher des remèdes à l'excès de nos maux et pour les appliquer avec autant de force que de douceur. Mais si des craintes, que je ne veux point partager, venaient se réaliser; si l'auguste assemblée n'avait pas plus de liberté dans ses délibérations qu'elle n'en a déjà dans sa préparation; si, en un mot, elle était privée des caractères essentiels à un concile œcuménique, je crierais vers Dieu et vers les hommes pour en réclamer un autre, véritablement réuni dans le Saint-Esprit, non dans l'esprit des partis représentant réellement l'Eglise universelle, non le silence des uns et l'oppression des autres. « Je souffre cruellement à cause de la souffrance de la fille de mon peuple; je pousse des cris de douleur et l'épouvante m'a saisi. N'est-il plus de baume en Galaad? et n'y a-t-il plus là de médecin? Pourquoi donc n'est-elle pas fermée la blessure de la fille de mon peuple? » (Jérémie VIII.)

Et enfin, j'en appelle à votre tribunal, ô Seigneur Jésus! *Ad tuum, Domine, Jesu tribunal appello*. C'est en votre présence que j'écris ces lignes: c'est à vos pieds, après avoir beaucoup souffert, beaucoup attendu, c'est à vos pieds que je le signe. J'en ai la confiance, si les hommes les condamnant sur la terre, vous les approuverez dans le ciel. Cela me suffit pour vivre et pour mourir.

FR. HYACINTHE.

Supérieur des Carmes déchaussés de Paris, deuxième défendeur de l'Ordre dans la province d'Avignon.

Paris, Passy, le 20 sept. 1869.

Colonisation et pêche.

Nous lisons dans la *Minerve*: M. le Dr. Fortin est de retour à Montréal d'une absence de trois mois, en visite dans le vaste comté de Gaspé, qui lui a coûté ses intérêts. En compagnie de M. l'inspecteur des chemins de colonisation, Pierre Gauvreau, Ecr., fils, Ingénieur dans le Département des Travaux Publics, il a parcouru le comté de Gaspé et les îles de la Magdeleine, examinant l'état des travaux sur les chemins de colonisation. Ce monsieur a fait une étude de toutes les routes déjà tracées et des régions qui en requièrent de nouvelles pour conduire aux Terres de la Couronne.

On sait que le comté de Gaspé, qui présente un front de 220 milles sur le fleuve et le golfe St. Laurent, sans compter les îles de la Magdeleine, présente de grandes facilités et des avantages importants pour la colonisation; et il était réservé au gouvernement de la province de Québec d'inaugurer, pour ce comté, comme pour les autres comtés en besoin, ce système large, pratique et en même temps économique, qui ouvrira le plus tôt nos terres incultes à la colonisation et fournira le moyen

le plus sûr d'arrêter le courant de l'émigration.

Avant de revenir, M. le Dr. Fortin a voulu visiter les Provinces Maritimes, en attendant que le temps dont il pouvait disposer le permettait. Il a touché à Pictou, est resté quelques jours à Halifax, puis a pris la route de la baie de Fundy. Il s'est arrêté à St. Jean, Nouveau-Brunswick, ensuite à Esport et enfin à Portland pour prendre le Grand-Tronc.

M. Fortin, d'après ce que nous apprenons, s'est surtout occupé à recueillir des informations sur les questions qui touchent à l'industrie pratique des marins, à l'établissement de bureaux d'examineurs pour classer les capitaines et contre-maîtres de notre marine marchande, ainsi qu'à la préparation du poisson.

M. Fortin a pu se procurer de M. J. W. Finlay, de Campo-Bello, N.-B., et de la maison Dana et Cie., de Portland, d'excellentes données sur la manière de préparer le poisson, surtout pour le marché américain.

M. Fortin, nous a apporté un échantillon de tinsite faite aux Etats-Unis pour paquer le maquereau de première qualité, faite à la mécanique, lequel fait honneur à l'industrie américaine. Nous voudrions voir nos expéditeurs de poisson adopter ce genre de paquage, et le poisson ainsi préparé pourrait arriver aux consommateurs les plus éloignés en parfait état de conservation.

Nul doute qu'à la prochaine session législative, M. le Dr. Fortin saura continuer à intéresser la Chambre et le public par ses études et ses considérations aussi sérieuses qu'instructives et pratiques sur les affaires de marine et de pêcheries.

Nouvelles littéraires.

Nous lisons dans la *Minerve*:

On nous apprend que le Révérend M. Cyprien Tanguay est sur le point de livrer à l'impression son grand travail généalogique sur la famille franco-canadienne. Ce sera un ouvrage fort considérable et qui couvrira environ 1000 pages, format in-octavo et à deux colonnes.

Il est le fruit des veilles les plus laborieuses et d'années d'incroyables recherches. Car, l'auteur a dû fouiller les registres les plus anciens de toutes les paroisses du Bas-Canada pour pouvoir tracer la lignée de chaque famille, qui ait existé depuis l'établissement de la colonie.

Le *Répertoire du Clergé Canadien*, que M. Tanguay a récemment publié, dit l'ordre, l'esprit méthodique, l'étendue des recherches et l'exactitude rare dont il a fait preuve. Qu'il se glisse des erreurs dans cet amas de dates et de noms, et en assez grand nombre; c'est ce qu'il est facile de concevoir, comme il serait fort étonnant de ne pouvoir en signaler.

Nous est avis que cet ouvrage généalogique est appelé à un grand débit. Quelle est la famille éclairée qui voudra se refuser l'acquisition de ce livre monumental, où elle pourra s'assurer quand elle a fait souche en ce pays et trouver les noms et prénoms de tous ses ancêtres, avec leur date de naissance, mariage ou décès?

Pour nous, nous souhaitons à l'abbé Tanguay tout l'encouragement que mérite cette véritable œuvre de bénédiction.

Les amis des lettres canadiennes apprendront avec plaisir que M. l'abbé Casgrain, de Québec, est assez rétabli de sa longue et souffrante maladie pour pouvoir se livrer à quelques travaux du ministère. L'auteur de l'*Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation* et de plusieurs autres ouvrages de mérite, avait épuisé sa santé dans de longues veilles consacrées à ses nombreux ouvrages littéraires et, depuis son voyage d'Europe, sa vue avait été frappée d'une cécité presque complète.

Pour recouvrer la vue, il a dû s'abstenir pendant plus d'un an de la moindre étude et il pourra bientôt, espère-t-on, être assez convalescent pour se remettre à l'œuvre. On nous dit que le premier travail de ce distingué littérateur serait d'écrire la *Vie de Mgr. de Laflèche*, enrichie des documents les plus complets et inédits, concernant cet éminent prêtre, comme sur l'importante époque de notre histoire, où il a figuré avec tant d'éclat. On sait que plusieurs de nos historiens ne concordent pas dans leurs appréciations sur plusieurs des principaux actes du premier évêque de Québec, entre autres sur ses difficultés avec M. de Québec, et ces nouveaux renseignements pourront être d'un grand intérêt sur les questions controversées et qui ont été traitées jusqu'ici à un point de vue tout différent.

NOUVELLES D'EUROPE.

(Par le télégraphe transatlantique.)

Londres, 4 Octobre.

Le fameux félicien Kelly alias Deasy, qui s'est échappé dernièrement de la police, a été reconnu parmi les malades blessés du King's College Hospital.

Paris, 4 Octobre.

Le Prince Napoléon a écrit une lettre de remerciements à quelques Américains résidant à Londres, en réponse à une adresse de félicitation à propos de son discours libéral.

Il parle longuement des liens qui existent entre la France et les Etats-Unis.

La presse française est très-excitée par suite de retard apporté.

Vienne, 4 Octobre.

La *Presse de Vienne*, l'organe du gouvernement, publie des dépêches de Paris disant qu'à la prochaine réunion des chambres, l'Empereur serait en mesure d'annoncer un désarmement volontaire de toutes les puissances de l'Europe.

Paris, 4 Octobre.

L'Empereur a assisté hier aux courses du Bois de Boulogne.

Le Père Hyacinthe est menacé de l'excommunication.

Florence, 4 Octobre.

Le gouvernement ne s'oppose aucunement à ce que les Evêques Italiens assistent au Concile.

Madrid, 4 Octobre.

La réouverture des Cortes a eu lieu aujourd'hui. Le gouvernement a introduit un bill suspendant les droits individuels tant que durera l'agitation dans le Sud. On dit que si le bill est emporté, les députés républicains vont se retirer.

On dit que les Etats-Unis ont abandonné toute idée d'intervention dans les affaires de Cuba.

Paris, 4 Octobre.

L'Espagne est toujours très-agitée. On dit

que l'ex-roi Ferdinand de Portugal a accepté la couronne Espagnole; mais si l'on ne réussit pas à l'installer dans huit jours, l'Espagne sera république.

Madrid, 4 Octobre.

Des rebelles ont coupé les fils télégraphiques et arrêté les malles royales. La plus grande agitation règne à Béjar. Les troupes levées par les députés républicains aux Cortes dans le but d'opérer une contre-révolution, ont été battues et mises en déroute par les troupes royales.

Dans l'état où sont les choses, les événements les plus graves peuvent arriver d'un moment à l'autre.

Londres, 5 Octobre.

Des correspondances de Berlin, publiées dans différents journaux de cette ville aujourd'hui, présentent le discours par lequel le roi de Prusse ouvrira son parlement sera pacifique.

FAITS DIVERS.

—M. l'honorable M. Mitchell, ministre de la marine et des pêcheries est arrivé à Québec samedi après-midi par le *Secret*. Il est reparti immédiatement pour Outaouais.

LA FLOTTE D'AUTOMNE.—La flotte d'automne commence à arriver dans notre port : elle promet d'être beaucoup plus considérable que celle de l'automne dernier.

ARRIVAGES D'OUTRE-MER.—Le navire à vapeur *Peruvian*, de la ligne canadienne, est arrivé lundi, à 1 heure de l'après-midi, dans notre port avec une cargaison générale et plus de 400 passagers.

Le navire à vapeur *Damascus*, de la ligne de Glasgow, est entré hier matin dans notre port avec 47 passagers et une cargaison pour Québec et Montréal.

FABRICANT DE WHISKY.—Deux alambics ont été saisis ces jours derniers dans une maison située à l'enseigne de la rue Richardson, et deux autres dans une maison de la rue St. Louis.

NOYÉS.—Deux matelots s du navire *Confiance*, actuellement en chargement à la Pointe-Lévis, près de la station du Grand-Tronc, se sont noyés, lundi soir, en essayant de monter à bord de leur navire. On n'a pu encore retrouver leurs corps.

—On a trouvé hier deux cadavres, le premier sous le ponton des vapeurs traversiers de Lévis, le second à l'anse des sauttes. On n'a pu les identifier.

—On a trouvé, ces jours derniers les restes d'un squelette, en travaillant aux fondations du mur d'enceinte de la prison de cette ville.

ASSAUT.—Trois soldats en garnison ont assailli un passant inoffensif sur la rue St. Louis. Il nous semble que les autorités militaires devraient veiller un peu plus strictement sur leurs gens.

—L'enquête sur meurtre commis à Loch Lamond près St. Jean N. B. s'est terminée lundi dernier. Les jurés ont rendu un verdict de meurtre prémédité contre Jno. Manro, qui devra subir aux prochaines assises criminelles.

PUBLICATIONS.—Nos remerciements à MM. J. B. Rolland et Fils, libraires de Montréal, pour le cadeau d'un exemplaire d'un petit livre de piété qu'ils viennent de publier avec l'autorisation ecclésiastique. Ce petit livre, recommandable sous tous les rapports, porte le titre suivant qui indique assez son but : *Le jubilé du conseil de l'innocence*. Instructions, prières spéciales et pieux exercices à l'usage de toutes les fidèles.

ANNONCES NOUVELLES.

Soumissions.—J. D. Ed. LIONAIS.

MARÉE HAUTE À QUÉBEC.

	MATIN.	SOIR.
Octobre		
Lundi.....	4 5 5	5 30
Mardi.....	5 6 3	6 27
Mercredi.....	6 7 3	7 00
Jeudi.....	7 8 3	7 45
Vendredi.....	8 9 3	8 30
Samedi.....	9 10 3	9 15
Dimanche.....	10 11 3	10 00

Le courant de la marée continue à monter pendant 45 minutes après que la mer est haute.

PHASES DE LA LUNE.
Premier quart, le 12 Octobre à 3h. 41 m. A. M.
Pour trouver le temps de la marée haute aux endroits qui suivent, soustrayez le temps vis-à-vis de celui qu'on lit sur la table.

De Madure..... 1 00
Pot-au-feu de..... 3 40
Traverse du Sud. 2 14
T. O'DONOHUE, Rue St. Pierre.

BULLETIN COMMERCIAL

Le montant des droits perçus à la Douane le 4 du courant dans le port de Québec est de \$2019.76, do do \$3787.26.

MARCHÉ DE NEW-YORK, 5 Octobre 1869.
Or, 130.
Coton vendu à 28 c.
Fleur-recettes, 18,000 barils. Ventes, 7,100 brls.
Superfine de l'état et de l'ouest, \$5.50 à 6.75.
Commun et choisie extra de l'état, \$5.85 à 6.50.
Commun et choisie extra de l'ouest, \$5.85 à 6.50.
Fleur de seigle, \$4.75 à 6.00.

MARCHÉ DE QUÉBEC.

	Québec, 6 Octobre 1869.
Erable 3 Pieds.....	\$3 60 @ 4 00
" 24 ".....	3 20 @ 3 40
Merisier 3 ".....	3 20 @ 3 30
" 24 ".....	2 80 @ 3 00
Bouleau ".....	2 50 @ 2 60
" 3 ".....	2 40 @ 2 50
Epine de 3 ".....	2 20 @ 2 45
Ecorce de Prunelles par 100.....	7 00 @ 5 00
Pois mûls.....	1 80 @ 2 00
Poin par 100.....	7 00 @ 9 00
Paille ".....	8 00 @ 9 00
Bourre par lb.....	0 18 @ 0 20
Onfs " doz.....	0 18 @ 0 22
Avoine par 100 minots.....	0 50 @ 0 25
Patates.....	0 50 @ 0 60

—PRIX DU DÉTAIL—

En Monnaie.

	Québec, 6 Octobre 1869.
MARCHÉ DE LA FLEUR.	
Fleur Extra Sup.....	\$6 50
" Extra.....	6 00 @ 6 50
" Fancy.....	6 80 @ 6 00
" Superfine no. 2.....	5 35 @ 5 40
" Fine.....	4 85 @ 5 00

Par le Grand-Tronc.

5 Octobre.

1 boîte de marchandise à H. Grub. 1 ballot à P. Dugal. 4 machines à G. B. Hall.

PAR LES VAPEURS DE MONTRÉAL.

4 Octobre.

Par le vapeur *Montreal*, Nelson, de Montréal—3 boucauts de tabac à J. Lemercurier et Cie.

5 Octobre.

Par le vapeur *Quebec*, Labelle, de Montréal—1 ballot à L. Lemercurier.

PORT DE QUÉBEC.

ARRIVAGES.

4 Octobre.

S S Peruvian, Ballantine, Liverpool, 12 octobre, Allans, Rae et Cie, 402 passagers et cargaison générale pour Québec et Montréal.
— Her Majesty, Kennedy, Halifax, 26 sept, pour Montréal et Toronto.
Navire Ocean Pearl, Rodd, Newport, 14 août, Heury Fry, Hessele de fer.
— Lady Milton, Griffiths, Greenock, 21 août, DeWolf et Powell, charbon.
— Arran, Lawson, Liverpool, 26 août, A. Gil-mour et Cie, sel.
— Great Britain, Chilcot, Liverpool, 19 août, C et J Sharples et Cie, sel.
— Earl of Elgin, Gibb, Port Glasgow, 10 août, Benson et Cie, charbon.
— Margaret Ann, Nicholls, Plymouth, 12 août, C. W. Wilson, sel.
— Crimean, Garthrey, Liverpool, 21 août, R. R. Dobell et Cie, charbon et sel.
— Huron, Newman, Cardiff, 6 août, Allans, Rae et Cie.
Barges Alice Wilson, Williams, Port Glasgow, 16 août, Benson et Cie, charbon.
— Liberty, Williams, Silloth, 18 août, DeWolf et Powell.
— Triumph, Williams, Holyhead, 19 août, C et J Sharples et Cie.
— Patria, Ellensson, Gloucester, 6 août, Pemberton et Cie.
— Susquehanna, Maillard, Newcastle, 10 août, Wm Crawford et fils, charbon et coke.
Phoenix, McKenzie, Picton, 18 sept.
John Spear, Cunningham, Trale, 29 août.
Warrior, de Picton.
Ratcliff, Shotton, Leith, 21 août.
Julia, Lowden, Liverpool, 17 août.
Mariner, Ropke, Alexandria, —
W. Singleton, —
Amity Owen, —, New York, pour Repentigny.
Montezuma, Leavitt, Fleetwood, 15 août.
Josephine, Smith, 8 août.

5 Octobre.

S S Damascus, Trocks, Glasgow, 22 sept, Allans, Rae et Cie, 47 passagers et cargaison générale pour Québec et Montréal.
Navire : aux 1st, Rodrigues, Halifax, 11 sept, Hunt Brock et Cie.
— Agamemnon, Hoskins, Liverpool, 14 août, C. W. Wilson, sel.
— Montezuma, Leavitt, Fleetwood, 15 août, H. McKinn, charbon.
— Victoria, Johnston, Cardiff, 21 août, P. B. et Cie, charbon.
— Mariner, Ropke, St. Vincent, 29 août, R. R. Dobell et Cie, charbon.
— Raunagore, Thomas, Cardiff, 24 août, A. F. A. Knight, charbon.
— Golden Ape, Hurst, Newcastle-on-Tyne, 24 août, Coulthart et McPhillips, charbon, etc.
— 4 Novembre, Lenesen, Belfast, 24 août, Hans Hagens.
— Storm King, Watterson, Greenock, 11 août, H. Fry, sel, fer et charbon.
Barges Ratcliff, Shotton, Leith, 21 août, Jackson, Gagnon et Cie, charbon.
— Eagle, Wilkinson, New York, 18 sept, au maître.
— Medina, Jamieson, Glasgow, 27 août, James Connolly, —
— Post, Baum, Warren Point, 21 août, pointillon Bros.
— John Spear, Cunningham, Glasgow, 29 août, D. J. Maguire.
— Richard and Harriet, Thompson, Hull, 21 août, J. Burdall et Cie, charbon.
— Morning Star, Rowe, Padstow, 23 août, à ordre.
— Montreal, Bryce, Anvers, 27 août, Munder-loid, Stencker et Cie, cargaison générale pour Québec et Montréal.
— Ephraïm, Farlan, Port Madoc, 16 août, P. Robinson.
— Mamelon, Urquhart, Sunderland, 3 août, W. Crawford et fils, charbon.
— A. W. Singleton, —, Warren Point, 11 sept, à ordre, charbon.
Brick W. W. Lord, Babin, Picton, 18 sept, H. McKinn, pour Montréal.

EN CHARGEMENT.

Noms. Tons. Pour. Par qui. Où.
Inchiquin, 792, Limerick, C. W. Wilson, qui de Gible.
Patrio, 342, Gloucester, Pemberton et Cie, St. Thomas en bas.

PRETS À PARTIR.

Navire Eroline, Lochend, Greenock, R. R. Dobell et Cie.
— Star of Hope, Talbot, Aberdeen, W. Stewart.
— Countess of Min, 20, Beverley, Newcastle-on-Tyne, C. et J. Sharples et Cie.
Barque Russin, Campbell, Greenock, Wm Herring.
— Fisher, Ward, Silloth, J. Burdall et Cie.
— Baldey, Isacksen, Waterford, Pemberton et Cie.
— Freudenlach, Schuchard, Sunderland, C. W. Wilson.

5 Octobre.

S S Secret, Division, Picton, etc, Compagnie des Ports du Golfe.
Navire Forgannall, Liddell, Greenock, C et J Sharples et Cie.
— Equity, Jacobsen, Londres, R. R. Dobell et Cie.
Barque Tadmor, Kichan, Grangemouth, Benson et Cie.
— Oriental, Morris, Truro, C et J Sharples et Cie.

RADEAUX ARRIVÉS À QUÉBEC.

4 Octobre.

John Poupores et Walton Smith, pin, etc., Cap Rouge.

5 Octobre.

Diverses personnes, douves, anse des Sauvages.

ARRIVAGES AU QUAI RENAUD.

5 Octobre.

Golette Trial, Ph Lemoygnan, Gaspé—Morue verte et sèche, huile.
— Glen, Le Dugal, Caraque—Huîtres, hareng morue verte et sèche, huile.
— Providence, N. Fournier, Gaspé—Morue verte et sèche, huile.
— May Flower, Thos McClarence, Métis—Bois, patates et cochon.
— Lady Elgin, C. Bernier, Gaspé—Morue verte et sèche, huile.
— Pacifique, J. B. Dussault—Ecurouils—Pommes.

PASSAGERS.

Par S S Secret, Davison, pour Picton, etc.—Capt. Treffry, Capt. Cain, M. H. Perrault, M. E. Martel, Daniel McKinn, M. W. G. Sheppard, M. Richardson, M. T. B. Blacklock, M. Bond, M. Bacon, Mad. Dren-han, et fils, R. V. O. J. Pournier, M. C. Ravenhall, M. J. O. Bartin, M. W. Davison, M. J. O'Donnell, etc., etc.
—19 passagers de chambre et 13 d'entrepont.

EXCESSIVEMENT IMPORTANT

POUR TOUS CEUX QUI SOUFFRENT DE PLEURISIE.

Un autre des plus estimables citoyens de Québec, Canada, a volontairement adressé la lettre suivante à M. W. E. BAUSER, Drogiste, Rue du Pont, St. Roch, Québec :
C'est un grand plaisir pour moi de vous apprendre que j'ai été complètement guéri d'une très-grave PLEURISIE, que j'avais négligée, et cela, par le seul emploi de trois bouteilles de *Saturpette de Bristol*, que j'inclus dans votre établissement de la Rue Valier.
Je suis, cher Monsieur,
Sincèrement à vous,
J. B. ALEXIS DORVAL,
Inspecteur des Bois.

Il est important pour les malades de lire ceci.—A plus de trois cents des principaux propriétaires de journaux américains des paquets de *Pilules sucrées de Bristol* ont été adressés avec prière de faire connaître l'effet que la médecine pourrait avoir dans leurs familles ou sur leurs amis. D'innombrables certificats satisfaisants publiés en réponse nous faisons les extraits suivants : Mr. R. D. Crosswell, du *Daily Times*, dit : "Une personne parente de l'écrivain de ces lignes, a été guéri par ces pilules de maux que la faisait souffrir depuis longtemps." J. B. Goodwin de la *Loraine Gazette*, annonce "qu'il a été promptement guéri d'une maladie chronique dans les entrailles, accompagnée d'une constipation douloureuse, par les échantillons de pilules reçues au mois d'Octobre dernier et ne craint plus le retour de cette maladie." Mr. Joseph Edwards de la *Tribune*, écrit : "J'étais un dyspeptique désespéré mais deux boîtes de *Pilules sucrées de Bristol* semblent avoir banni la maladie dont j'étais un martyr depuis 20 ans." De tels témoignages sont concluants.

JOSEPH S. LEE.

Douane d'Otawa, 12 mai.
A vendre chez tous les pharmaciens, John F. Brien et Cie, Agents 332, Rue St. Paul, Montréal, C. E.

Québec, 4 Octobre 1869. 1570

LA LYSPEPSIE est guérie par l'usage des pilules toniques du DR. COLBY contre la constipation. Elles régularisent les intestins, régent le Foie, embellissent la complexion et renouvellent le système; elles sont composées d'ingrédients énergiques et très concentrés, et s'attaquent à la racine de la maladie, opérant la guérison comme par magie.

Des milliers de personnes attestent leurs propriétés curatives extraordinaires. En vente par tous les détaillants.

BEAU SPLENDIDE ! est le verdict donné par ceux qui se servent du cosmétique médical de HUNTER. Il rend doux, lustré et magnifiques les cheveux secs, durs et raides. Il nettoie le cuir, fait disparaître les boutons, fortifie la racine des cheveux, empêche leur chute et les fera croître, forts, abondants et superbes, et il n'a coûté que 25 cents la bouteille.

En vente partout.

LE RHUMATISME et toutes les autres douleurs et souffrances laissent le corps à l'application de *PEAU DE JACOB POUR LES RHUMATISMES*. Nous le garantissons pour devoir guérir les Rhumes, les Engorgements, les Maux de gorge, le Mal dans le Dos ou le Côté, les Entorses, etc. Quelques unes des guérisons qu'il a effectuées sont presque trop merveilleuses pour être écrites. Plusieurs ont été sauvés par lui d'une mort imminente et rendus à la vie et à la santé. Point de famille à l'abri des maladies dans ce remède. Des centaines de vies précieuses à des milliers de plaques peuvent être épargnées les ans par son usage. Comme préventif contre les maladies contagieuses, il n'y a rien d'inventé qui puisse lui être comparé.

227—Nous autorisons tous les marchands détaillants à rendre l'argent si ce remède ne donne pas satisfaction complète.

S. J. FOSS, & Cie.

Québec, 29 Mars 1869.—lan. 727-c.

Une belle chevelure est la couronne de la nature.

Vous devez la cultiver, quand un cheveu devient gris c'est un indice certain qu'il se détériore par la racine.

NOUVEAU GENRE. CHANGEMENT IMPORTANT.

Un restaurateur réel des cheveux et un article toilette.

Cabinets en une bouteille.

LE RESTAURATEUR DES CHEVEUX

DE

MAD. S. A. ALLEN.

Redonne à la chevelure grise sa souplesse naturelle, sa couleur et sa beauté première.

C'est un article de toilette des plus précieux pour les cheveux.

Il active la croissance des cheveux, et en prévient la chute immédiate.

LE ZYLOBALEAMUM DE MAD. S. A. ALLEN est une autre préparation pour les cheveux; il est clair et transparent sans éblouir. Il est très-simple et produit souvent des résultats étonnants.

SA grande supériorité et son économie comme article de toilette pour les cheveux sur les pomades françaises ou coutumes est admise par tous non-seulement en ce pays, mais en Europe.

Le Restaurateur et le Zylobaleamum doivent être mis en usage ensemble. En vente chez tous les droguistes.

Propriétaires, S. E. Van Duzer et Cie, droguistes en gros, 35 rue Barclay et 40 Park Place, New-York.

Québec, 12 Août 1869.—lan 731-c.

MARIAGE.

A la Chapelle St. Louis, le 4 du présent, par le Révd. Grand Vicaire Cazenau, Chs. Lionais, Ecr., de Montréal, à Mademoiselle Emélie Erménie Berthelot, fille aînée de L. F. Berthelot, Ecr.

SOUSSIONS.

DES SOUSSIONS cachetées, pour la construction d'une

Cour et Prison,

A NEWCASTLE ET PERCE,

Seront reçues par le Soussigné jusqu'à

VENDREDI le 5 Novembre,

A 4 HEURES P. M.

Les soumissions devront être faites séparément pour chaque endroit, et endossées "SOUSSION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE COUR ET PRISON A....."

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des Soumissions.

Les plans et devis pourront être vus le ou après le 10 OCTOBRE courant, au Bureau et aux Bureaux des Shérifs de chacun des endroits susdits.

N. B.—Les journaux ne doivent pas reproduire sans autorisation écrite de ce Département.

J. D. Ed. LIONAIS, Secrétaire.

Département de l'Agriculture, des Travaux Publics.

Québec, 6 Octobre 1869. 854



Pour la Rivière SAGUENAY.

Le nouveau et rapide vapeur

"CLYDE,"

CAPT. M. LECOURS,

LAISSERA LE QUAI ST. ANDRÉ,

TOUS LES

SAMEDI MATIN,

A 7 HEURES.

Pendant tout le mois D'OCTOBRE arrêtant à la Baie St. Paul, aux Eboulements, à la Malbaie, à la Rivière du Loup, à Tadoussac et à la Baie des Ha! Ha!

Au retour, il "CLYDE," laissera Chicoutimi, le Dimanche à 3h. P. M.; la Rivière-du-Loup à 7h. A. M., et la Malbaie à 10h. A. M., tous les LUNDIS.

Pour plus amples informations s'adresser à la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire,

de la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent. Québec, 29 Sept. 1869. 851

Rivière-du-Loup ET MALBAIE.

Le nouveau et rapide vapeur

"CLYDE,"

CAPT. A. LECOURS,

LAISSERA LE QUAI ST. ANDRÉ,

Jusqu'à nouvel ordre

TOUS LES

Mercredis et Samedis,

A 7 Heures.

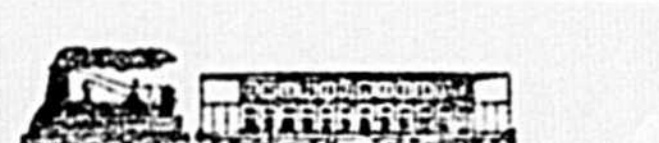
Arrêtant à la Baie St. Paul, les Eboulements et la Malbaie.

Au retour, il laissera la Rivière-du-Loup, à 7h. A. M., et la Malbaie à 10h. A. M., tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire,

de la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent. Québec, 29 Sept. 1869. 850



Chemin de Fer DU GRAND TRONC

DU

CANADA.

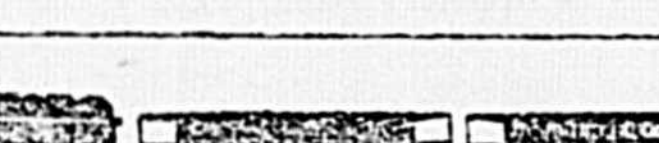
Le et après LUNDI prochain, le 27 du courant, le Train qui part actuellement de la Pointe-Lévis, à 2.15 P. M. pour Montréal, Island Pond et Portland sera discontinué.

Le Train qui part actuellement de la Rivière-du-Loup à 3.00 P. M. partira, après cette date, à 11.30 A. M. et arrivera à la Pointe-Lévis à 6.30 P. M.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Montréal, 1er Sept. 1869.

Québec, 24 Sept. 1869.—4f. 846



COMPAGNIE

DU

CHEMIN À LISSES

DE

QUÉBEC ET GOSFORD.

VERSEMENTS SUR LE FONDS.

AVIS est par le présent donné que les premier et second versements de DEUX PIASTRES par part, sur le Capital souscrit de la Compagnie, seront dus les jours suivants, à savoir :

1er Versement, 8 Septembre 1869.

2ème do 9 Novembre 1869.

Payables au Bureau de la Compagnie, Chambre de Commerce, Rue St. Pierre.

C. L. J. FITZGERALD, Secrétaire.

Québec, 6 Août 1869. 853

Acte concernant la faillite 1864.

Dans l'affaire de LOUIS GODFROI CASAUULT,

